

Première Synthèses

Informations

LES TENSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL ENTRE JUILLET 2005 ET DECEMBRE 2005 :

Une montée des tensions
due à la hausse du nombre d'offres d'emplois déposées à l'ANPE

Au deuxième semestre 2005, les tensions sur le marché du travail ont progressé par rapport au deuxième semestre 2004 sous l'effet d'une croissance importante du nombre de nouvelles offres d'emplois déposées à l'ANPE. Contrairement à la tendance antérieure, la part des offres sur contrat de plus de 6 mois augmente depuis début 2005 : 44 % des offres enregistrées ce semestre contre 40 % un an auparavant.

L'importance des flux d'offres déposées à l'ANPE agit à la baisse sur le nombre de demandeurs d'emploi des catégories 1+2+3 : - 4 % entre les deuxièmes semestres 2004 et 2005. Cependant, les effectifs de nouveaux inscrits au chômage sur le semestre restent stables : + 0,1 % entre les six derniers mois de 2004 et de 2005.

Comme au semestre précédent la montée des tensions (offres sur demandes enregistrées) est la plus forte dans **les familles professionnelles qualifiées** : les informaticiens, les cadres et techniciens du BTP, les techniciens de l'électricité et de l'électronique, les techniciens des industries de process mais aussi les ouvriers qualifiés du BTP, les ouvriers qualifiés travaillant par formage du métal et les ouvriers qualifiés du bois et pour les professionnels de l'action sociale culturelle et sportive.

À l'inverse, les tensions diminuent dans les familles professionnelles non qualifiées (ouvriers non qualifiés de la mécanique, de l'électricité, des industries de process) et dans les professions de la santé (infirmiers, aides soignants).

Les grands domaines professionnels *	Emploi en septembre 2005 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en septembre 2005 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre déc. 2004 et déc. 2005 (en %)	Taux d'écoulement sur un an des DEFM en déc. 2005 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre juillet 2005 et déc. 2005 par rapport à celles enregistrées sur la même période un an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de six mois dans les offres d'emploi enregistrées de juillet 2005 à déc. 2005 (en %)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées	
							de juillet 2004 à déc. 2004	de juillet 2005 à déc. 2005
Agriculture, marine, pêche	470	15	1	60	-2	9	1,75	1,67
Bâtiment, travaux publics	1 672	10	-3	67	19	45	0,60	0,70
Électricité, électronique	292	7	-13	66	8	35	0,72	0,85
Mécanique, travail des métaux	1 338	8	-7	66	0	37	0,62	0,65
Industries de process	1 166	7	-5	61	-3	24	0,67	0,68
Industries légères (bois, industries graphiques)	491	12	-13	62	7	45	0,38	0,45
Maintenance	649	9	-8	65	14	56	0,51	0,60
Ingénieurs et cadres de l'industrie	161	11	-10	61	14	74	0,36	0,43
Tourisme et transports	1 894	13	-4	63	7	38	0,52	0,56
Gestion, administration	2 662	14	-9	61	17	50	0,38	0,47
Informatique	470	8	-21	64	52	74	0,40	0,68
Études et recherche	280	6	-13	62	34	78	0,16	0,23
Banques et assurances	608	4	-7	63	13	69	0,59	0,67
Commerce	2 410	16	-5	63	7	55	0,59	0,62
Hôtellerie, restauration, alimentation	835	15	0	67	5	52	0,81	0,83
Services aux particuliers (emplois familiaux, sécurité,...)	2 693	17	1	58	21	51	0,38	0,43
Communication, information, spectacles	382	32	-4	56	-1	17	0,48	0,49
Santé, action sociale, culturelle et sportive	1 705	8	0	65	32	58	0,45	0,55
Ensemble	20 178	13	-4	62	10	44	0,55	0,61

* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées. Les indicateurs des colonnes 4 à 8 du tableau sont des indicateurs de flux.

**Les familles professionnelles
des secteurs primaire et secondaire ***

	Emploi en septembre 2005 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en septembre 2005 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre déc. 2004 et déc. 2005 (en %)	Taux d'écoulement sur un an des DEFM en déc. 2005 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre juillet 2005 et déc. 2005 par rapport à celles enregistrées sur la même période un an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de six mois dans les offres d'emploi enregistrées de juillet 2005 à déc. 2005 (en %)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées	
							de juillet 2004 à déc. 2004	de juillet 2005 à déc. 2005
Agriculture, marine, pêche								
Maraîchers, jardiniers	344	17	2	59	-2	7	2,12	2,01
Techniciens et cadres de l'agriculture	79	11	-6	64	11	69	0,14	0,15
Marins, pêcheurs	47	7	-5	67	-17	26	0,48	0,40
Bâtiment, travaux publics								
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	166	19	3	68	9	40	0,49	0,51
Ouvriers qualifiés des travaux publics	113	3	-9	67	24	32	1,44	1,85
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	337	7	-7	69	19	46	0,83	1,01
Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second œuvre	125	22	2	67	17	45	0,35	0,39
Ouvriers qualifiés du bâtiment, second œuvre	545	10	-5	67	19	43	0,63	0,74
Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	48	14	0	64	7	27	0,50	0,54
Techniciens du bâtiment et des travaux publics	145	8	-10	66	33	59	0,80	1,13
Cadres du bâtiment et des travaux publics	194	5	-10	64	48	74	0,62	0,93
Électricité, électronique								
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	65	7	-12	65	-13	20	0,57	0,53
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	86	13	-12	65	5	30	0,76	0,88
Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité	141	3	-15	68	28	51	0,75	1,07
Mécanique, travail des métaux								
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement de métal	64	23	-6	65	-14	27	0,44	0,41
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	177	8	-8	65	1	38	0,75	0,81
Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	140	5	-15	70	23	29	0,83	1,18
Ouvriers non qualifiés de la mécanique	214	9	-3	64	-31	14	0,68	0,48
Ouvriers qualifiés de la mécanique	254	9	-7	64	2	30	0,74	0,79
Ouvriers de la réparation automobile	233	11	-3	68	9	59	0,45	0,50
Techniciens, agents de maîtrise des industries mécaniques	255	3	-16	68	31	50	0,73	1,04
Industries de process								
Ouvriers non qualifiés des industries de process.	392	13	-4	60	-10	14	0,73	0,68
Ouvriers qualifiés des industries de process.	464	4	-4	61	10	33	0,75	0,84
Techniciens, agents de maîtrise des industries de process	311	3	-9	65	23	59	0,32	0,41
Industrie légères (bois, industries graphiques)								
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	66	15	-15	61	-8	35	0,35	0,37
Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	131	16	-15	59	-4	46	0,27	0,29
Ouvriers non qualifiés du bois	42	3	-10	63	4	37	1,17	1,32
Ouvriers qualifiés du bois	75	16	-6	68	27	47	0,43	0,55
Ouvriers des industries graphiques	103	8	-16	61	-5	46	0,49	0,52
Techniciens, agents de maîtrise des ind. légères et graphiques.	73	5	-15	62	5	66	0,38	0,45
Maintenance								
Ouvriers qualifiés de la maintenance	368	6	-7	64	13	48	0,54	0,64
Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance	281	13	-8	66	14	61	0,49	0,58
Ingénieurs et cadres de l'industrie								
Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	161	11	-10	61	14	74	0,36	0,43
Tourisme et transports								
Ouvriers non qualifiés de la manutention	411	15	-6	65	-7	19	0,44	0,43
Ouvriers qualifiés de la manutention	420	14	-3	61	10	29	0,51	0,57
Conducteurs d'engins de traction et de levage	48	5	1	72	14	19	0,83	0,91
Conducteurs de véhicules	724	12	-2	63	13	48	0,63	0,71
Agents d'exploitation des transports	105	7	-6	62	1	62	0,49	0,50
Agents adm. et commerciaux du tourisme et des transports.	137	12	-5	63	3	59	0,24	0,25
Cadres des transports et navigants de l'aviation	49	8	-10	57	-7	83	0,21	0,20

* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées.
Les indicateurs des colonnes 4 à 8 du tableau sont des indicateurs de flux. Ils ne disent rien sur les conditions concrètes de recrutement.

**Les familles professionnelles
du secteur tertiaire ***

	Emploi en septembre 2005 (en milliers)	Taux de demandes d'emploi en septembre 2005 (en %)	Évolution du stock de demandes d'emploi des catégories 1, 2 et 3 entre déc. 2004 et déc. 2005 (en %)	Taux d'écoulement sur un an des DEFM en déc. 2005 (en %)	Évolution des offres d'emploi enregistrées entre juillet 2005 et déc. 2005 par rapport à celles enregistrées sur la même période un an auparavant (en %)	Part des CDI et des CDD de plus de six mois dans les offres d'emploi enregistrées de juillet 2005 à déc. 2005 (en %)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées	
							de juillet 2004 à déc. 2004	de juillet 2005 à déc. 2005
Gestion, administration								
Secrétaires	704	20	-9	61	19	61	0,28	0,34
Comptables	438	3	-13	63	0	59	0,43	0,49
Employés administratifs d'entreprises	633	19	-8	60	16	36	0,61	0,73
Secrétaires de direction	80	34	-9	63	20	67	0,22	0,27
Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	326	4	-10	63	17	65	0,36	0,46
Cadres administratifs, comptables et financiers	481	9	-10	61	24	71	0,25	0,32
Informatique								
Informaticiens	470	8	-21	64	52	74	0,40	0,68
Études et recherche								
Personnels d'études et de recherche	280	6	-13	62	34	78	0,16	0,23
Banques et assurances								
Employés et techniciens de la banque	246	5	-7	66	22	61	0,46	0,55
Employés et techniciens des assurances	177	3	-8	63	0	72	1,05	1,09
Cadres de la banque et des assurances	184	3	-8	58	20	85	0,46	0,54
Commerce								
Caissiers, employés de libre service	294	24	0	64	-1	26	0,90	0,86
Vendeurs	841	20	-3	64	10	51	0,47	0,51
Représentants	514	9	-7	63	11	90	0,87	0,97
Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce	349	3	-7	63	7	77	0,75	0,80
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	412	18	-11	59	20	86	0,31	0,37
Hôtellerie, restauration, alimentation								
Bouchers, charcutiers, boulangers	239	6	0	69	4	71	0,78	0,79
Cuisiniers	222	14	0	67	9	55	0,82	0,87
Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	374	20	0	66	3	48	0,81	0,82
Services aux particuliers								
Coiffeurs, esthéticiens	186	15	8	64	13	77	0,39	0,40
Employés de maison	281	35	2	56	3	52	0,27	0,27
Assistants maternels	700	14	1	59	37	73	0,18	0,23
Agents de gardiennage et de sécurité	233	20	-4	60	10	62	0,57	0,63
Agents d'entretien	1 121	15	2	58	30	39	0,49	0,62
Employés des services divers	172	3	-5	59	1	62	0,90	0,94
Communication, information, spectacles								
Professionnels de la communication et de la documentation	176	20	-10	59	69	59	0,12	0,21
Professionnels des arts et des spectacles	206	40	-3	54	-7	12	0,61	0,59
Santé, action sociale, culturelle et sportive								
Aides-soignants	423	4	6	70	-3	59	0,43	0,37
Infirmiers, sages-femmes	446	2	3	75	-7	62	0,81	0,63
Professions para-médicales	275	7	2	61	-4	67	0,42	0,38
Professionnels de l'action sociale, culturelle et sportive	562	16	-1	63	55	56	0,42	0,61
Enseignement, formation								
Formateurs, recruteurs	180	15	-6	56	4	61	0,51	0,55

* - Se reporter en page 4 pour la définition des indicateurs retenus dans ce tableau et des nomenclatures de métiers utilisées.
Les indicateurs des colonnes 4 à 8 du tableau sont des indicateurs de flux. Ils ne disent rien sur les conditions concrètes de recrutement.

Définitions des nomenclatures, des sources et des indicateurs

LES FAMILLES PROFESSIONNELLES

L'approche métier a été privilégiée pour analyser la rencontre entre offreurs et demandeurs d'emploi. L'Insee utilise dans ses enquêtes la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (la PCS). L'Anpe a recours à une autre nomenclature plus opérationnelle, fondée sur une définition des métiers en termes de compétence : le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (le ROME), qui lui permet de classer les offres et les demandes d'emploi. Pour pouvoir simultanément comparer et analyser les données par métier de l'emploi et du chômage, la Dares a créé une nomenclature passerelle entre la PCS et le ROME, les familles professionnelles (FAP). Les métiers y sont regroupés par familles professionnelles (au nombre de 84), elles-mêmes rassemblées dans de grands domaines professionnels (au nombre de 22), comme la construction, la mécanique ou l'informatique.

Quelques familles professionnelles ne sont pas prises en compte : en particulier celles qui relèvent principalement de la fonction publique, celles constituées essentiellement de professions libérales ou de travailleurs indépendants. Elles se répartissent dans quatre domaines et douze familles professionnelles. C'est pourquoi l'emploi total du tableau 1 diffère de la population active occupée, qui était de 24,7 millions de personnes, en moyenne, sur l'année 2004.

LES SOURCES

• L'enquête Emploi de l'Insee

L'Enquête Emploi, est réalisée, chaque année, par l'Insee. Jusqu'en mars 2002, l'enquête avait lieu en mars, auprès d'un échantillon de 75 000 ménages. La population est celle des individus de 15 ans ou plus appartenant ou rattachés à des ménages ordinaires. À partir de mars 2003, l'enquête Emploi devient une enquête trimestrielle en « continu » (tout au long de l'année) (1). Son échantillon est renouvelé par sixième chaque trimestre. 35 000 ménages répondent à l'enquête chaque trimestre. L'enquête permettra d'appréhender l'évolution conjoncturelle de l'emploi au cours de l'année

• Les données du marché du travail (DEFM et offres d'emploi)

L'Anpe comptabilise les demandes et les offres d'emploi en flux (entrées ou sorties) et en stock (en fin de mois) à partir des fichiers administratifs de gestion des demandeurs d'emploi.

Pour les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM, données en stocks), on a retenu l'ensemble des catégories 1 2 et 3. La catégorie 1 regroupe les personnes inscrites à l'Anpe disponibles, déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée et n'ayant pas exercé une activité de plus de 78 heures dans le mois. Les catégories 2 et 3 regroupent les demandeurs ayant les mêmes caractéristiques que les précédents, sauf qu'ils recherchent respectivement un emploi à temps partiel ou un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier.

LES INDICATEURS

• **L'emploi** : il s'agit des personnes en emploi (apprentissage inclus) en mars. Habituellement, l'effectif de mars était celui observé à l'enquête emploi. Ici il a été estimé à partir de la situation au moment de la dernière enquête Emploi de l'ancienne série (mars 2002) et actualisé par l'évolution de l'emploi observé aux deuxième, troisième et quatrième trimestres 2002, ainsi qu'aux quatre trimestres 2003 et 2004 et aux trois premiers trimestres 2005 (voir notes 2 et 3). On a ensuite calé ces chiffres globalement sur l'enquête emploi en continu (en mars 2005). Avant de mettre au point une nouvelle méthode d'estimation de l'emploi par FAP à partir des nouvelles enquêtes sur l'emploi (en particulier, lorsque on basculera dans la nouvelle nomenclature FAP), on utilise une méthode aussi proche que possible de l'ancienne, pour éviter une rupture de série trop importante.

• **Taux de demande d'emploi** : DEFM/(Actifs en emploi + DEFM). Cet indicateur permet d'apprécier le niveau du chômage de la famille professionnelle considérée.

• **Taux d'évolution des demandes** : c'est le taux d'évolution sur 12 mois du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois dans un métier.

• **Taux d'écoulement des demandes** : cet indicateur est le complément à 100 du ratio qui rapporte les demandes d'emploi présentes à la fin du trimestre aux demandes d'emploi du même trimestre de l'année antérieure additionnées des demandes d'emploi enregistrées dans l'année : $[1 - (\text{DEFM}(T) / (\text{DEFM}(T-4) + \text{Demandes d'emplois enregistrées entre } (T-4) \text{ et } T))] * 100$. Une valeur élevée de cet indicateur indique qu'une forte proportion des demandes présentes 12 mois auparavant ou entrées dans l'année est sortie des fichiers de l'Anpe.

• **Taux d'évolution des offres** : il s'agit des flux d'offres enregistrées par l'Anpe aux cours des six derniers mois. On rapporte ces offres à celles enregistrées au cours de la même période de l'année antérieure.

• **Part des offres sur CDI (dont contrat nouvelle embauche) ou CDD de plus de six mois dans l'ensemble des offres enregistrées** : cet indicateur permet d'apprécier la qualité des offres proposées par l'Anpe selon les familles professionnelles.

• **Ratio offres sur demandes enregistrées** : on rapporte d'abord le flux d'offres enregistrées durant les six derniers mois aux demandes enregistrées durant la même période. Pour apprécier ensuite l'évolution de ce ratio, on rappelle sa valeur sur la période correspondante de l'année antérieure. Du fait de la forte saisonnalité de ce ratio, les évolutions ne sont significatives que si elles sont estimées sur les mêmes périodes de l'année.

(1) - J.-F. Bigot, D. Goux, Insee, « L'enquête sur l'emploi du 1^{er} trimestre 2003 : forte hausse du chômage entre le 1^{er} trimestre 2002 et le 1^{er} trimestre 2003 », Insee Première, n° 909, juillet 2003.

Voir aussi K. Attal-Toubert, A. Derosier, Division Emploi, Insee « Enquête sur l'emploi 2004 : le chômage augmente malgré la reprise de l'emploi », Insee Première, n° 1009, mars 2005.

(2) - Voir Edouard Fabre, et Nicolas de Riccardis (DARES), « Évolution de l'emploi salarié au troisième trimestre 2005 », Premières Informations, n° 51.2, décembre 2005.

(3) - Mathilde Clément, Fabien Toutlemonde, Nicolas de Riccardis, Edouard Fabre, Jean-Paul Faur, Lucie Gonzalez, Christine Lagarenne, Marie Leclair, Sandrine Mathern, Géraldine Seroussi, Xavier Viney « Conjoncture de l'emploi et du chômage au troisième trimestre 2005 : le recul du chômage s'accroît dans une croissance affermie », Premières informations, décembre 2005 n° 52.2